



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

---

AGRI • NUMÉRO 025 • 2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mercredi 9 avril 2014**

**Président**

M. Bev Shipley



## Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mercredi 9 avril 2014

• (1535)

[Traduction]

**Le président (M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC)):** J'aimerais vous souhaiter la bienvenue à la séance du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Il s'agit de la séance n° 25.

Chers collègues, nous avons des témoins qui représentent l'innovation et la compétitivité, des éléments que nous voulons étudier depuis longtemps.

Aujourd'hui, nous accueillons Siddika Mithani, sous-ministre adjointe, et Gilles Saindon, sous-ministre adjoint délégué, tous deux représentant la Direction générale des sciences et de la technologie du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Bienvenue à la séance du comité.

Chefs collègues, je suis heureux de vous revoir.

Mme Michaud rend visite à notre comité. Bienvenue, madame.

Lorsque je regarde par ici, je constate que tous nos membres de sexe masculin sont revenus. Merci beaucoup.

J'ignore qui présente l'exposé, mais vous avez 10 minutes pour le faire, s'il vous plaît.

**Dre Siddika Mithani (sous-ministre adjointe, Direction générale des sciences et de la technologie, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire):** Merci beaucoup.

[Français]

Bonjour. Je vous remercie de nous avoir invités à prendre la parole pour traiter de l'innovation et de la compétitivité dans le secteur canadien de l'agriculture du point de vue scientifique.

Je suis accompagnée aujourd'hui du Dr Gilles Saindon, sous-ministre adjoint délégué de la Direction générale des sciences et de la technologie.

[Traduction]

Les sciences et la technologie demeurent d'une importance cruciale pour maintenir la rentabilité et la compétitivité du secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels du Canada. L'agriculture fait partie intégrante de l'économie mondiale et, comme pour de nombreuses autres industries, sa réussite au XXI<sup>e</sup> siècle dépend des connaissances, des renseignements et de la technologie, puisque les agriculteurs et les entreprises agricoles du Canada participent à des chaînes de valeur multinationales complexes.

Le défi de l'agriculture vise essentiellement à répondre à la demande en aliments d'une population mondiale croissante et généralement plus aisée. Compte tenu de ses ressources naturelles abondantes, le Canada est bien placé pour relever ce défi. La science et l'innovation seront des facteurs clés pour déterminer si le potentiel du secteur peut être exploité en transformant en débouchés commerciaux les atouts que nous offrent nos ressources.

La capacité scientifique d'AAC est au cœur du système d'innovation agricole du Canada depuis près de 130 ans. La nécessité de mettre au point des technologies pour les cultures et le bétail ainsi que des systèmes agricoles de conservation adéquats et adaptés aux conditions particulières que l'on retrouve au Canada est un facteur constant et déterminant des investissements en science d'AAC. La Direction générale des sciences et de la technologie adopte une approche fondée sur les partenariats; elle collabore avec l'industrie, les universités et collèges, ainsi que d'autres fournisseurs de services scientifiques pour faire en sorte que la science améliore la résilience du secteur, favorise la création de nouveaux débouchés et soutienne la compétitivité du secteur.

Les partenariats et la collaboration tirent parti des investissements fédéraux dans la recherche, permettent de réunir les capacités nécessaires en fonction des différentes institutions et aident à orienter la recherche sur les domaines d'intérêt et d'importance pour le secteur. Notre participation à l'Alliance canadienne du blé en est un bon exemple. Des chercheurs d'AAC et des collègues du Conseil national de recherches du Canada, du gouvernement de la Saskatchewan et de l'Université de la Saskatchewan unissent leurs efforts afin de faciliter l'essor du secteur du blé; une collaboration qui repose sur un investissement de 97 millions de dollars au cours des cinq premières années de cette initiative de 11 ans. L'Alliance canadienne du blé appuiera les recherches sur la sélection du blé, la génomique, la biotechnologie et la pathologie, ce qui contribuera à améliorer la rentabilité des producteurs de blé canadiens.

La collaboration internationale est aussi un élément important pour suivre les progrès réalisés dans le monde ainsi que pour échanger des données et de l'expertise sur la scène mondiale. Nous pouvons notamment évaluer de nouvelles idées et technologies, renforcer la capacité canadienne en matière de science et de technologie, fournir des avis et de l'expertise scientifiques pour soutenir le développement commercial et international, et aider AAC et le gouvernement du Canada à remplir leurs engagements internationaux.

Par exemple, nous participons au projet portant sur un blé durablement résistant à la rouille, une initiative mobilisant 23 centres de recherche du monde entier pour lutter contre la propagation de la souche Ug99 de la rouille du blé, une maladie grave qui menace la production partout dans le monde.

[Français]

Aujourd'hui, notre réseau, qui s'étend d'un bout à l'autre du pays et compte 19 centres de recherche situés dans les différentes écozones agricoles, sert les intérêts nationaux et répond aux besoins régionaux. Chacun de nos centres de recherche possède une taille critique d'expertise et d'installations spécialisées. En voici quelques exemples: les usines pilotes des centres de recherche sur les aliments de Guelph et de Saint-Hyacinthe; les capacités très poussées en génomique à Saskatoon, London et Ottawa; les installations de recherche sur les porcs et les bovins laitiers à Sherbrooke; et les centres de recherche sur les bovins de boucherie de Lethbridge et de Lacombe.

[Traduction]

Le ministère reconnaît cependant que le secteur — et la capacité scientifique disponible pour le soutenir — continue d'évoluer, tout comme notre mode de gestion et d'exécution des activités de science et de technologie. À ce propos, je désire souligner deux événements récents qui ont de l'importance à cet égard.

L'un d'entre eux est la création, en 2012, de la Direction générale des sciences et de la technologie, qui est le résultat d'une fusion de deux directions générales existantes et qui a permis d'intégrer la capacité de recherche, de développement et de transfert des connaissances du ministère et de mieux coordonner les relations avec l'industrie et d'autres groupes.

La nouvelle direction générale vise à promouvoir les priorités des grands secteurs de production en vue de répondre aux principaux défis scientifiques que doit relever l'agriculture au XXI<sup>e</sup> siècle: accroître la productivité agricole, rehausser la performance environnementale, améliorer les caractéristiques de l'utilisation alimentaire et non alimentaire des produits agricoles et lutter contre les menaces qui pèsent sur la chaîne de valeur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

L'autre événement clé a été le renouvellement du cadre fédéral-provincial-territorial pour l'agriculture, Cultivons l'avenir 2. Le processus de consultation de CA 2 entre les gouvernements et l'industrie a permis de dégager un consensus clair sur l'importance de la science et de l'innovation et de recueillir toute une série de suggestions concernant les priorités de l'industrie en matière de science et de technologie.

La série de programmes de CA 2 répond à ces priorités en offrant des fonds de l'industrie et du gouvernement pour encourager des approches axées sur la collaboration qui permettront de relever les défis scientifiques du secteur.

Le programme Agri-innovation de CA 2 est une initiative quinquennale dont le budget s'élève à 698 millions de dollars. Quelque 468 millions de dollars de ce budget sont réservés au financement de projets en fonction des demandes présentées par l'industrie. Le programme soutient l'innovation dans les trois volets suivants: recherche accélérant l'innovation, volet A; recherche, développement et transfert des connaissances dirigés par l'industrie, volet B; et facilitation de la commercialisation et de l'adoption, volet C.

CA 2 finance des activités de recherche, de développement et de transfert des connaissances au titre des volets A et B du programme quinquennal fédéral Agri-Innovation.

AAC utilise le volet A, recherche accélérant l'innovation, pour mener des activités de recherche scientifique en amont dans le but de comprendre et d'atténuer les menaces qui pèsent sur la production agricole canadienne et de tenir compte des difficultés et des

possibilités à long terme avec lesquelles le secteur doit composer. Le volet A sert également à acquérir des connaissances qui aideront le secteur à renforcer sa résilience, à accroître durablement sa productivité, à améliorer ses résultats financiers grâce à une utilisation plus efficace des intrants et à tirer parti des possibilités commerciales associées aux caractéristiques environnementales.

Le volet B est celui de la recherche, du développement et du transfert des connaissances dirigés par l'industrie. Il repose sur la réussite des grappes scientifiques pilotées par l'industrie et des projets financés par le précédent cadre stratégique pour l'agriculture, Cultivons l'avenir. Le programme offre du financement pour réaliser des projets dirigés par l'industrie et complète les activités réalisées dans le volet A.

Le financement du volet B vise les grappes et les projets agroscientifiques. Les grappes ont pour but de mobiliser et de coordonner une masse critique d'expertise scientifique dans l'industrie, le milieu universitaire et le gouvernement; elles sont d'envergure nationale et sont pilotées par l'industrie, et elles s'attaquent à différents thèmes qui sont prioritaires pour l'industrie. Elles peuvent être fondées sur des produits de base ou être de nature horizontale en s'intéressant à des questions intersectorielles qui présentent de l'intérêt pour plus d'un produit. Les projets agroscientifiques visent un seul projet ou un ensemble restreint de projets scientifiques et seraient moins exhaustifs qu'une grappe; ils peuvent être de portée nationale, régionale ou locale.

Le 24 mars 2014, on comptait neuf grappes agroscientifiques dirigées par la Canadian Cattlemen's Association, Pulse Canada, Les producteurs laitiers du Canada, la Fondation de recherches sur le grain de l'Ouest, l'Alberta Barley Commission, le Conseil canadien du canola, le Conseil de recherches avicoles du Canada, le Conseil canadien de l'horticulture et l'Alliance de recherches sur les cultures commerciales du Canada. En outre, 14 projets agroscientifiques dirigés par l'industrie couvrent un large éventail d'initiatives particulières qui visent, par exemple, à aider les agriculteurs à utiliser de nouvelles pratiques de production pour relever les défis émergents ou à profiter de débouchés en mettant au point de nouvelles variétés de céréales, d'oléagineux, de fourrages et de cultures horticoles. De plus, des discussions dans le secteur se poursuivent en vue de mettre en place d'autres grappes et projets scientifiques à l'avenir.

Toutes les grappes et tous les projets ont une caractéristique commune: ils représentent la volonté collective d'un très large éventail de promoteurs de l'industrie d'assurer la cohérence des mesures prises par une multitude de fournisseurs de services de recherche. Et l'ensemble de ces grappes et de ces projets est axé sur les marchés et sur les débouchés.

La Direction générale des sciences et de la technologie reçoit également du financement de CA 2 pour aider les producteurs à accéder à des outils de lutte antiparasitaire nouveaux et plus efficaces par le truchement du Programme des pesticides à usage limité du Centre de la lutte antiparasitaire. Dans le cadre de ce programme, AAC collabore avec les gouvernements provinciaux, les représentants de l'industrie et les producteurs pour associer les problèmes de lutte antiparasitaire à des pesticides à usage limité, établir des priorités et obtenir le soutien de l'industrie, mener des essais au champ et préparer des demandes pour de nouveaux usages de pesticides qui seront présentées à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire à Santé Canada.

• (1540)

Pour conclure, je dirai que, dans le contexte de notre planification stratégique de la science, nous cherchons à trouver des solutions pour le secteur en adoptant une approche globale de sorte que toutes les activités de recherche, de développement et de transfert des connaissances que nous exécutons s'inscrivent dans les fonctions d'autres fournisseurs de services scientifiques, et nous collaborons avec d'autres intervenants — industrie, organismes gouvernementaux, collèges et universités, etc. — afin de donner suite aux priorités scientifiques du secteur.

Nous vous sommes reconnaissants de nous avoir donné l'occasion de témoigner devant vous aujourd'hui. Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions. Merci.

**Le président:** Merci beaucoup d'avoir présenté un exposé.

Je crois que la déclaration préliminaire qui nous a été présentée, chers collègues jette en quelque sorte les bases de ce que nous voulons étudier ici au chapitre de l'innovation et de la compétitivité de la fantastique industrie agricole que nous avons au Canada. Cela illustre un peu ce que nous avons aujourd'hui et comment cela nous permet d'évoluer sur le plan de la durabilité, de la recherche et du développement et du volet innovation. Je crois que ce sont des assises fantastiques pour entamer cette importante étude.

Sur ce, nous allons commencer la première série de questions.

Madame Raynault, vous avez cinq minutes, s'il vous plaît.

• (1545)

[Français]

**Mme Francine Raynault (Joliette, NPD):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence. Il nous fait plaisir de vous recevoir.

Vous avez beaucoup parlé d'innovation dans le secteur agricole et agroalimentaire lors de votre présentation. Selon vous, quels éléments pourraient vraiment favoriser cette innovation et quels en sont les principaux obstacles? Ma question s'adresse à l'un ou l'autre d'entre vous.

**M. Gilles Saindon (sous-ministre adjoint délégué, Direction générale des sciences et de la technologie, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire):** Selon moi, le facteur le plus important pour que la chaîne d'innovation fonctionne bien est la coordination et l'agencement du travail des différents partenaires, afin de s'assurer que chacun joue bien son rôle et que nous pouvons bien mettre en oeuvre chaque élément dont nous sommes responsables et le transmettre au suivant de façon coordonnée et ordonnée. Par ailleurs, tout ce qui nous empêche de bien communiquer et de bien travailler ensemble constitue un obstacle à l'innovation.

**Mme Francine Raynault:** Quels sont les obstacles à une bonne coordination et à bien travailler ensemble?

**M. Gilles Saindon:** Nous travaillons dans un domaine de compétences partagées, avec des gens des universités, avec les provinces et le secteur privé. Il nous faut donc des outils bien structurés afin de permettre à tous ces gens de travailler ensemble. C'est ce que les grappes de science et d'agrosience nous permettent de faire. C'est le véhicule que nous avons mis en place, et c'est là-dessus que nous nous concentrons.

**Mme Francine Raynault:** Vous avez dit que vous travailliez avec les universités, mais on sait que des scientifiques ont été mis à pied.

Cela nuit-il à l'innovation et à la recherche? Avoir moins de scientifique nuit-il à votre travail?

**M. Gilles Saindon:** Il est important de regarder toute la chaîne, tous ceux qui travaillent ensemble. Bien sûr, on peut employer des scientifiques, mais on peut également les mobiliser par l'entremise des grappes scientifiques, travailler avec ceux qui sont dans les universités ou dans le secteur privé. C'est une façon de s'assurer de mobiliser tous ces gens. Le financement existant nous permet de mieux travailler avec eux.

**Mme Francine Raynault:** Avez-vous suffisamment de fonds pour travailler avec eux?

**M. Gilles Saindon:** Le Dr Mithani a parlé d'innovation en agriculture. Le programme compte 700 millions de dollars, ce qui nous laisse près de 468 millions de dollars pour travailler sur des projets de l'industrie avec celle-ci. Cela nous assure une bonne base.

**Mme Francine Raynault:** Manquez-vous d'argent pour faire plus de recherches?

**M. Gilles Saindon:** Les demandes de financement excèdent toujours ce qui est disponible, mais nous parvenons à bien couvrir l'ensemble du secteur. Les projets sont sélectionnés de façon rigoureuse pour s'assurer de couvrir tous les axes possibles.

**Mme Francine Raynault:** Que pourrait faire le gouvernement fédéral pour favoriser l'innovation au cours des prochaines années? Quels programmes aimeriez-vous voir?

**M. Gilles Saindon:** Encore une fois, nous aimerions avoir tout programme qui nous permet de travailler ensemble. En fait, il faudrait travailler en collaboration, et présenter des perspectives différentes également. Ce n'est pas uniquement lié à des disciplines scientifiques, mais permettrait aussi de bien connaître les marchés. Les grappes nous permettent d'amener cela. Ce sont des acquis qu'on voudrait maintenir, sans aucun doute.

**Mme Francine Raynault:** Au cours des études précédentes, le comité a entendu beaucoup de gens du secteur agricole et agroalimentaire.

À votre avis, la réglementation fédérale aide-t-elle ou nuit-elle à l'innovation, et pourquoi?

**M. Gilles Saindon:** Je ne suis pas certain de pouvoir dire directement si elle aide ou nuit à l'innovation. La réglementation est complexe: il y a le domaine de la propriété intellectuelle, la façon de travailler ensemble, les différents règlements, etc.

Au cours des années, nous avons trouvé des façons de faire qui nous ont permis de bien travailler ensemble. Cela dit, la propriété intellectuelle demeure tout de même un grand défi.

• (1550)

**Mme Francine Raynault:** Il me reste un peu de temps, si je comprends bien.

[Traduction]

**Le président:** Il vous reste 30 secondes.

[Français]

**Mme Francine Raynault:** Le couperet vient de tomber sur la ferme expérimentale Sénateur Hervé-J.-Michaud à Saint-Joseph-de-Kent, près de Bouctouche. Elle fermera ses portes.

C'est dommage que ces fermes expérimentales ferment. Moins de scientifiques travailleront dans la recherche et l'innovation pour le secteur agricole et agroalimentaire.

Qu'en pensez-vous?

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Lemieux.

**M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC):** J'invoque le Règlement, monsieur le président; je veux seulement rappeler à tous les membres du comité que, lorsque nous invitons des représentants ministériels, ils ne sont pas vraiment dans une position — et nous ne devrions pas vraiment les mettre dans une telle position — où ils doivent se prononcer pour ou contre des décisions gouvernementales.

Alors, je crois que nos questions devraient porter sur le dossier de l'innovation plutôt que sur ces autres sujets.

**Le président:** Votre objection est fondée. Je crois que les responsables ministériels sauraient cela et auraient probablement répondu en conséquence. Merci de nous le rappeler.

Madame Raynault, votre temps est écoulé; en fait, il l'est depuis longtemps.

Monsieur Lemieux, vous avez cinq minutes, s'il vous plaît.

**M. Pierre Lemieux:** Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins d'être venus.

Je crois que je vais simplement commencer par dire pourquoi je m'intéresse personnellement à l'innovation et à la compétitivité. Certes, l'innovation a toujours été importante dans le secteur agricole, mais je dirais qu'elle l'est encore plus maintenant, surtout parce que nos agriculteurs doivent être plus compétitifs, compte tenu des marchés étrangers que nous leur avons ouverts. Alors, en établissant des accords commerciaux — par exemple, celui avec la Corée du Sud, et nous en concluons un avec l'Europe dans un avenir prévisible —, nos agriculteurs ont l'occasion d'affronter la concurrence. Mais l'innovation doit jouer en faveur de nos agriculteurs.

Alors, je vois cet exercice comme étant absolument essentiel; il s'agit d'une étude prospective que nous voulons entreprendre. Je considère que l'innovation pourra aider nos agriculteurs à réduire le coût de leurs intrants. Je pense à la réduction des coûts en carburant et de l'utilisation de pesticides et d'herbicides, autant de mesures qui permettent à l'agriculteur de réaliser des économies et d'accroître sa compétitivité. Bien sûr, l'innovation peut aussi aider à améliorer le rendement, par exemple, en rehaussant la qualité des cultures.

Je pense aussi aux cultures axées sur le client. Je veux dire par là que, si une culture particulière est destinée au marché européen, peut-être que les Européens rechercheront un trait végétal particulier, qui diffère de ceux des cultures destinées au marché asiatique. Je crois que l'innovation aide nos agriculteurs à déterminer la culture qui convient le mieux au marché qu'ils veulent exploiter. Alors, je considère que c'est très important.

Je tiens à remercier le ministère de ses commentaires initiaux sur la recherche, particulièrement au sujet des travaux menés par l'intermédiaire du programme Agri-innovation. Je vous suis aussi reconnaissant d'avoir mentionné qu'il y a de bons partenariats et une bonne collaboration parmi les joueurs clés dans les domaines de la recherche et de l'innovation, secteurs public et privé confondus.

J'aimerais poser une question au sujet du programme Agri-innovation. Vous avez mentionné l'existence de trois différents volets. Il y a un volet axé sur la recherche, un volet axé sur la recherche dirigée par l'industrie, puis un volet de facilitation de la commercialisation de l'innovation.

J'aimerais tout d'abord poser une question au sujet du volet A, qui est axé sur la recherche. Pourriez-vous expliquer au comité, un peu plus en détail, comment fonctionne ce volet au chapitre du financement? Quels types de projets sont susceptibles d'être financés dans le cadre de ce volet? Quel est l'horizon du volet A? Est-ce un horizon biennal, quinquennal ou décennal? Y a-t-il un horizon pour la commercialisation, ou est-ce plus large?

**M. Gilles Saindon:** Ce que j'aimerais dire à ce sujet, c'est qu'il s'agit de la recherche que nous menons au ministère; c'est toute la recherche qu'englobe le volet A. Plus précisément, elle porte sur les axes ou les domaines des cultures, du bétail et des aliments et aussi sur les systèmes de production durable sur le plan de l'environnement. Alors, nous avons cerné et établi quelques-uns des problèmes naissants. Par exemple, nous avons un problème de mouches à fruits qui compromet la production de baies et de fruits. Nous avons aussi des problèmes dans le secteur de la salubrité des aliments et des solutions de rechange aux antibiotiques.

Voilà les axes définis à l'avance pour le travail d'élaboration et la discussion avec la province au sujet de CA 2. Notre façon de procéder est de lancer un appel de proposition au sein de l'organisation, puis d'utiliser le système que nous avons pour approuver ces projets. Habituellement, ils ont un horizon de trois ou quatre ans, et nous en avons un grand nombre dans le domaine de l'environnement ainsi que des cultures.

• (1555)

**M. Pierre Lemieux:** D'où viennent les suggestions? Par exemple, il y a des chercheurs gouvernementaux qui travaillent sur des projets. Ils peuvent prendre de nombreuses orientations différentes. Ils peuvent essayer de s'attaquer à bien des projets différents, mais j'imagine qu'ils ne peuvent pas s'attaquer à tous les projets en même temps, les ressources étant toujours limitées. Je me demande où ils vont obtenir des commentaires utiles pour déterminer où ils vont orienter leurs efforts?

**Dre Siddika Mithani:** Les commentaires proviennent vraiment des parties intéressées. Essentiellement, les consultations tenues dans le cadre CA 2 nous ont vraiment donné l'occasion d'examiner les secteurs et les produits de base et les priorités connexes. En outre, on a mis l'accent sur le volet A, car nous reconnaissons qu'il s'agit d'un type de recherche scientifique à risque élevé et à long terme plus en amont. Alors, nos priorités et les activités financées — un processus d'examen par les pairs très rigoureux et un examen de la gestion, entre autres — reflètent les domaines qu'ont définis nos intervenants comme étant prioritaires. Alors, voilà pour le volet A, qui est véritablement axé sur les priorités qui viennent de nos intervenants.

Il y a aussi des fonds affectés à la recherche pilotée par la direction. Par exemple, nous avons un problème touchant les abeilles. Nous avons lancé un projet sur les effets à long terme relativement à la survie et aux facteurs influençant les abeilles qui est une initiative de la direction. Au fur et à mesure que se manifestent de nouveaux problèmes au cours de l'année, il y a la possibilité de mener un examen à cet égard tout en examinant les priorités de l'industrie qui ont été définies.

Ensuite, le volet B complète le volet A; il s'agit de regarder une grappe et de demander quels éléments sont préoccupants. C'est à ce moment que les chercheurs du ministère et du secteur privé se réuniront pour parler d'une grappe qui englobe différents thèmes qui doivent vraiment être abordés. Ensuite, ces projets sont réunis dans une grappe. C'est ce qui renforce véritablement l'aspect partenariat et l'aspect collaboration, qui sont extrêmement importants. Ce qui importe, c'est la recherche accomplie; on ne se demande pas tant qui fait la recherche que si elle comble les besoins du secteur.

**Le président:** Merci, monsieur Lemieux.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Eyking, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

**L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci d'être venus aujourd'hui.

Je regarde les diagrammes ici. Il y a en a un qui porte sur les dépenses, et on peut voir que les dépenses en recherche on atteint un sommet d'environ 500 millions de dollars vers 2006 et qu'il y a une chute abrupte par la suite, puis la courbe commence à remonter. Il y a un écart assez important sur le plan du financement de la recherche des gouvernements. Ensuite, il y a un autre diagramme qui montre que le secteur privé comble l'écart et prend l'initiative. Ses dépenses ont augmenté d'environ 70 à 80 millions de dollars dans les deux ou trois dernières années. Il semble que le secteur privé comble l'écart. Mais cela semble aussi confirmer l'importance de la participation du gouvernement fédéral, afin de déclencher l'investissement des autres partenaires.

Est-ce un aspect crucial de l'investissement du secteur privé? C'est lui qui semble être responsable de la grosse augmentation, pas les gouvernements. Mais importe-t-il beaucoup que l'apport du fédéral soit là pour que le secteur privé prenne l'initiative?

**Dre Siddika Mithani:** Je crois qu'il importe de reconnaître le fait que les dépenses en innovation dans le cadre de Cultivons l'avenir 1, le programme précédent, étaient de 500 millions de dollars. Dans le cadre de CA 2, la somme a augmenté pour atteindre environ 700 millions de dollars. L'important, c'est de pouvoir...

**L'hon. Mark Eyking:** Avez-vous le même diagramme que celui que j'ai ici? Si vous regardez la période de 2006 à 2010, je crois, il y a une chute importante sur trois ou quatre ans. Alors, maintenant, nous disons que la courbe remonte. Mais il y a eu une chute importante pendant ces années, n'est-ce pas?

Avez-vous le même diagramme que nous avons sous les yeux?

**M. Gilles Saindon:** Non, nous ne l'avons pas.

**L'hon. Mark Eyking:** Il est intitulé « Dépenses gouvernementales consacrées à la recherche dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire ».

**M. Gilles Saindon:** Non, nous n'avons pas ce diagramme.

**L'hon. Mark Eyking:** Si vous ne l'avez pas, j'imagine que vous aurez du mal à en parler. Alors, je crois que je vais mettre cette question de côté.

Je vais poursuivre la question du NPD sur les centres de recherche.

Au cours des sept à huit dernières années, combien de ces centres ont fermé leurs portes à l'échelle du pays, et quel est le volume actuel de leurs fonds de fonctionnement? Est-il stable ou a-t-il augmenté, de façon globale, pour les centres de recherche?

**Dre Siddika Mithani:** Je vais commencer par dire que certains centres de recherche qui ont fermé leurs portes étaient les bureaux chargés de la liaison. À la suite de la transformation, nous avons fusionné ces bureaux.

Comme je l'ai mentionné lorsque j'ai parlé de la création de la Direction générale des sciences et de la technologie — laquelle, à vrai dire, est une fusion de la Direction générale de la recherche et de la Direction générale des services agro-environnementaux —, regrouper toutes les fonctions scientifiques sous un seul organisme nous a permis d'envisager globalement tout le continuum de la science, de la recherche et développement et du transfert technologique.

•(1600)

**L'hon. Mark Eyking:** Très bien, mais je voulais connaître le nombre de centres de recherche qui ont fermé leurs portes à l'échelle du pays.

**M. Gilles Saindon:** À ce chapitre, nous n'avons pas fermé de centre de recherche, comme l'endroit où nous avons notre grand... Il y a eu la fermeture dans la région de Winnipeg; le programme a été transféré...

**L'hon. Mark Eyking:** Vous les avez fusionnés.

**M. Gilles Saindon:** ... à Morden, pour exploiter nos installations modernes à Morden et à Brandon, essentiellement. Mais le programme n'a pas changé. Quelques exploitations agricoles qui ont fermé leurs portes à l'échelle du pays, mais il s'agissait de fermes satellites rattachées à un centre.

**L'hon. Mark Eyking:** En outre, vous avez mentionné que vous aviez neuf — si je ne m'abuse — grappes de production que vous financiez. L'une des principales affirmations que nous entendons dans les comités agricoles et chez bien des intervenants, c'est que la valeur ajoutée est cruciale pour notre industrie agricole. Outre cela, bien sûr, il est très important que l'exploitation agricole se porte bien, mais la valeur ajoutée est un moteur pour notre industrie, que ce soit dans le cadre de l'accord commercial européen ou lorsqu'on tente de vendre plus de produits aux États-Unis.

Quelle proportion de vos travaux de recherche porte sur la valeur ajoutée, et quels centres de recherche sont axés sur la valeur ajoutée? Je vois les grappes ici, mais je pense à l'aspect valeur ajoutée. Comment gérez-vous le secteur de la valeur ajoutée?

**M. Gilles Saindon:** En ce qui concerne la valeur ajoutée, nous avons deux centres attachés à la recherche alimentaire; c'est-à-dire la transformation des produits de base en produits alimentaires. Ces deux centres se trouvent à Guelph et à Saint-Hyacinthe.

Un certain nombre de grappes comportent des éléments de valeur ajoutée; ils tendent à couvrir toute la chaîne, car ils sont axés sur les marchés, sur la demande des marchés et tout cela. La plupart des produits de base doivent, bien sûr, être transformés pour combler la demande sur le marché. Un certain nombre de grappes comportent cet élément. Il ne s'agira pas nécessairement d'une grappe où est examinée la valeur ajoutée des différents produits de base; elle tend à être intégrée aux grappes.

**L'hon. Mark Eyking:** Pouvez-vous me donner un exemple? Si ces deux centres de recherche...

**Le président:** Votre temps est presque écoulé.

**L'hon. Mark Eyking:** Forment-ils des partenariats avec les Aliments Maple Leaf et ce genre de sociétés? Comment cela fonctionne-t-il?

**M. Gilles Saindon:** Nous pouvons avoir un partenariat avec des industries actives dans la fabrication de produits alimentaires. Ensuite, elles peuvent déployer un élément à Saint-Hyacinthe, ce qui permettra, par exemple, d'ajouter de la valeur aux légumineuses. C'est un des aspects du continuum, car, lorsqu'on produit des fruits et légumes, il faut s'assurer que les produits arrivent sur le marché sous la forme voulue par l'industrie.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Eyking.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Dreeshen, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

**M. Earl Dreeshen (Red Deer, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être des nôtres aujourd'hui.

Il est fantastique de pouvoir parler d'innovation. Je viens de Red Deer, et le salon Agri-Trade de Red Deer est probablement l'une des foires commerciales les plus fascinantes. Il y a toutes sortes d'innovateurs d'ici et d'ailleurs dans le monde qui regardent ce qui s'y passe.

Lorsque vous songez au fait que nous tentons d'avoir une portée internationale — nous nous penchons sur la génomique avancée et les percées en biotechnologie au chapitre de l'équipement agricole —, je crois que cela montre un peu la direction que prend l'agriculture. Ce sont de merveilleuses occasions de nous pencher sur la collaboration requise. Nous regardons les universités et les collèges comme le Collège d'Olds, au centre de l'Alberta, ainsi que de nombreuses universités, en Saskatchewan, par exemple, qui ont conclu des accords avec d'autres pays. J'ai eu l'occasion d'aller en Chine pour la signature d'accords entre la Mongolie et l'Université de Saskatoon, alors nous pouvons voir que certains travaux de recherche prennent une envergure internationale.

Vous avez parlé des problèmes vraiment importants que nous avons, comme la souche Ug99 et le problème de rouille du blé et vous avez aussi parlé de la Fondation de recherches sur le grain de l'Ouest. On essaie de mettre au point des variétés de blé, à meilleur rendement et aussi plus résistantes aux maladies et aux parasites, mais nous devons travailler à l'échelon international aussi.

Pouvez-vous nous parler un peu de cela? À ce chapitre, je sais que, comme il a été mentionné plus tôt, vous avez les 9 grappes agroscientifiques et les 14 — si je ne m'abuse — initiatives dirigées par l'industrie, et nous essayons de trouver les gens avec qui nous devrions discuter. Je me demande si vous pourriez parler de certains de ces groupes vers lesquels nous devrions peut-être cibler nos discussions relatives à l'innovation.

•(1605)

**Dre Siddika Mithani:** Je vais commencer par parler un peu du blé et de certains travaux internationaux dans ce secteur.

Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, l'Alliance canadienne du blé est évidemment canadienne et a des partenaires canadiens, mais notre groupe a aussi des attaches et travaille avec la Wheat Initiative internationale, laquelle, à vrai dire, est une initiative mondiale qui porte sur la productivité, les maladies et les mesures d'aide aux pays du tiers-monde. Cela a permis la création toute récente d'un autre organisme international, il y a environ un mois, appelé Partenariat international pour le rendement du blé. Au Canada, nous travaillons avec lui par l'intermédiaire de l'Alliance canadienne du blé. Nous travaillons dans ce cadre en tant que pays, plutôt qu'en tant que gouvernement fédéral ou provincial. Il y a beaucoup d'exemples de cas où nous conjuguons nos efforts

pour aller de l'avant à l'échelle internationale sur ces types de tribunes.

Si vous regardez le programme stratégique mondial pour le blé, il est très important, car il traite non seulement des enjeux qui se rattachent aux pays du tiers-monde, mais aussi de certains enjeux qui se rattachent au Canada; par exemple, la gestion de l'eau, l'utilisation efficiente des ressources, l'optimisation de l'eau et des nutriments, les changements climatiques, certains enjeux environnementaux, la fertilisation et les engrais. Encore une fois, cela nous permet, en tant que pays, d'éviter le double emploi dans les domaines de la science et de la recherche, afin de pouvoir tirer le maximum de nos ressources à l'échelle non seulement nationale, mais aussi internationale.

**M. Earl Dreeshen:** Merci.

L'autre question que vous avez abordée touche ces trois points, dont la facilitation de la commercialisation. Encore une fois, il y a de nombreuses idées fantastiques et de nombreux débouchés et, sans aucun doute, une grande quantité de travaux de recherche qui, peut-être, sont restés lettre morte, qu'on n'a pas eu la chance de commercialiser, pour une raison ou une autre.

Pourrions-nous discuter des conséquences potentielles liées à la protection de la PI pour ceux qui travaillent dans le secteur et dans le cadre de tous les programmes que nous avons? Quels sont les enjeux à cet égard? Y a-t-il quelqu'un qui surveille cet aspect des choses ou qui aide à orienter les différentes entreprises afin qu'elles puissent maximiser cette commercialisation?

**M. Gilles Saindon:** De notre côté, l'essentiel de la commercialisation au sein du ministère est lié aux variétés de cultures, et nous avons un système clair pour cela. Nous avons certaines mesures de protection pour les variétés au pays, et nous entreprenons un processus de demande de propositions, nous invitons les gens à présenter une soumission relativement aux variétés. C'est bien organisé. Je crois que cela fonctionne. Nous le faisons chaque année. C'est notre voie claire.

Sincèrement, je crois que c'est la majeure partie du transfert technologique où nous nous chargeons de la commercialisation. Maintenant que nous effectuons la majeure partie des travaux de recherche, beaucoup dans le cadre d'une grappe, les chefs de file de l'industrie jouent un rôle important dans le repérage et dans la mise en valeur de ces débouchés, et ce sont aussi des intervenants. De fait, ils aident à orienter les décisions relatives aux traits particuliers à examiner pour exploiter des débouchés commerciaux. Je crois que le meilleur atout qu'on puisse avoir, c'est de savoir exactement ce que veut le marché et proposer le bon produit au bon moment et au bon endroit. Je crois que c'est très important. Je crois que les grappes nous permettent de faire cela.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Dreeshen.

Madame Brosseau, vous avez cinq minutes, s'il vous plaît.

**Mme Ruth Ellen Brosseau (Berthier—Maskinongé, NPD):** Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier les témoins.

J'aimerais revenir sur une question qu'ont soulevée, je crois, mes collègues de l'opposition.

À l'heure actuelle, nous avons 19 centres de recherche, n'est-ce pas? Lorsque mon collègue vous a interrogé au sujet de la fermeture de certains d'entre eux, vous avez répondu que quelques-uns avaient été fusionnés ou avaient été réinstallés ailleurs.



J'ai obtenu un communiqué de presse, il y a quelques jours, au sujet du Centre de recherches sur les céréales. Quel genre de travail faisait le Centre de recherches sur les céréales?

• (1610)

**M. Gilles Saindon:** Le centre évolue surtout dans les domaines de la sélection de céréales, de la pathologie, de la génomique et de l'entomologie, et il mène des activités liées à la valeur ajoutée relativement à la production alimentaire, surtout les aliments à base de céréales.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Selon le communiqué, le Centre de recherches sur les céréales fermera ses portes plus tard ce mois-ci. Qu'advient-il des gens qui travaillent là-bas?

**M. Gilles Saindon:** Juste pour faire un peu le point là-dessus, les installations de Winnipeg sont fermées, et notre personnel a été réaffecté. Mais, comme je l'ai mentionné plus tôt, les programmes n'ont pas été abandonnés. Les programmes sont en processus de fusionnement à Morden, localité située à une heure et demie au sud de Winnipeg, et un groupe a aussi été affecté à Brandon, où nous avons intégré un grand nombre d'activités de sélection.

À Morden, on s'occupe de la pathologie, d'un peu de génomique et du contrôle des insectes, en plus de nous charger de ce travail sur le terrain et de l'agronomie. La sélection se fait à Brandon, où l'on procède aussi à la sélection de l'orge. Mais les activités portent surtout sur le blé.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Alors, le travail entrepris par certaines personnes sera mené à terme?

**M. Gilles Saindon:** C'est exact. Les gens poursuivent sur place là-bas. Certains membres du personnel ont décidé de ne pas déménager, alors nous pourvoyons actuellement des postes dans le domaine de la sélection du blé. À vrai dire, je crois qu'on le fait à l'instant même.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Je vais lire un extrait de ce communiqué:

Lorsque le gouvernement fédéral investit annuellement 30 millions de dollars pour la sélection du blé, il crée une valeur d'au moins 600 millions de dollars répartie parmi les agriculteurs sous forme de meilleures récoltes, de revenus pour verser les salaires, payer les impôts...

Madame Mithani, vous avez parlé un peu de collaboration internationale. Pouvez-vous nous dire comment cela fonctionne et comment le Canada se compare à d'autres pays au chapitre de l'investissement en recherche et en innovation?

**Dre Siddika Mithani:** Premièrement, j'aimerais revenir sur votre question concernant le CRC, juste pour vous faire savoir qu'actuellement, nous embauchons deux sélectionneurs de blé de printemps et un sélectionneur de blé dur à Swift Current et pourvoyons deux postes en pathologie à Morden. La longue tradition de travail sur le blé au CRC à Winnipeg n'est pas perdue. Elle se perpétuera. Il importe aussi de savoir que nous avons des chercheurs attachés à l'Université du Manitoba.

Si vous regardez la recherche sur le blé, nous nous comparons très bien aux autres au sein de la Wheat Initiative internationale. Nous sommes parmi les membres très forts de cette initiative internationale. L'échelon scientifique porte sur la science et la recherche, ainsi que sur la capacité de mettre en commun du matériel génétique et de collaborer pour créer des variétés qui augmenteront la productivité.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Vous avez aussi mentionné les abeilles et le travail amorcé par la direction, je crois, en raison des préoccupations soulevées au cours des dernières années concernant le déclin des populations d'abeilles. Je me demandais si vous pouviez parler un peu plus de cette initiative, car le comité a entendu d'autres

témoins, et le comité sénatorial a aussi fait beaucoup de travail à ce chapitre.

Pourriez-vous revenir là-dessus et informer le comité sur ce qui se fait?

**Dre Siddika Mithani:** Bien sûr; il y a deux aspects à cet enjeu. La question de l'effet des néonicotinoïdes sur les abeilles relève de l'ARLA, ou l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire. C'est un dossier chaud qui fait l'objet de mesures réglementaires d'atténuation de la part de l'ARLA.

Le type de travail que nous faisons est surtout à long terme. Il importe de reconnaître que les pesticides sont seulement un facteur parmi tant d'autres qui influent sur la survie. Il y a la nutrition et la culture, c'est-à-dire la façon dont on les gère et on les transporte. Il y a des organismes pathogènes prévalents chez les abeilles aussi. Il y a des facteurs environnementaux. La qualité de la reine est aussi importante.

Nous nous penchons entre autres sur l'interaction de ces effets touchant la survie des abeilles à long terme. Nous envisageons aussi des outils moléculaires pour déterminer des façons d'améliorer la survie de ces abeilles. Alors, le travail actuellement mené par AAC est vraiment axé sur les enjeux à long terme touchant la survie des abeilles.

• (1615)

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Payne, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

**M. LaVar Payne (Medicine Hat, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être venus aujourd'hui.

Certes, nous savons que la recherche est un aspect extrêmement important de notre secteur agricole. Certes, le programme d'innovation renferme des grappes scientifiques, et vous avez un peu parlé de vos intervenants. Je me demande seulement si vous avez des commentaires sur leur avis relativement aux grappes et à la recherche et sur leurs impressions en ce qui concerne les progrès au chapitre de l'innovation et de la recherche.

**M. Gilles Saindon:** Nous recevons constamment beaucoup de rétroaction, car il y a beaucoup d'interaction avec nos chercheurs. En plus de financer certaines de ces grappes, nous participons aussi, dans bien des cas, à l'exécution de leurs travaux. Nous faisons partie de l'équipe scientifique. Nous n'en faisons pas toujours partie, mais très souvent, si. Dans ces cas, nous interagissons beaucoup, de façon continue, avec les joueurs pour nous adapter et comparer notre information concernant notre situation et l'état d'avancement de la recherche.

Alors, il y a un grand dialogue à l'échelon de la direction, pour ainsi dire, et parmi les chercheurs. Nous constituons des équipes de chercheurs en rassemblant des gens du secteur privé, du milieu universitaire et du ministère. Cela leur donne l'occasion d'interagir. Ils font le point chaque année sur ce qu'ils vont présenter. Ils mettent leurs résultats en commun, en discutent et apportent des modifications au besoin, car cela fait partie de la rétroaction qui nous est donnée. La rétroaction qui nous provient de l'industrie a été très positive pour ce qui est de créer un contexte propice à la tenue ces discussions.

C'est essentiellement ce que je disais sur le sujet.

**M. LaVar Payne:** Je vous ai parlé plus tôt de Lethbridge, où est situé l'un des centres de recherche. Bien entendu, comme je l'ai dit, je viens de cette ville. Nous avons tous deux des enfants nés à Lethbridge, alors nous avons de véritables racines dans cette région du pays.

Je crois que l'un des projets qui se déroulent au centre de recherche porte sur les vaccins, et il a joué un rôle essentiel dans la mise au point de vaccins pour lutter contre les tiques et la paralysie chez les bovins. Pouvez-vous parler plus en détail de ce projet d'innovation particulier?

**M. Gilles Saindon:** En ce qui concerne la fièvre catarrhale à la frontière, j'ignore la mesure dans laquelle nous avons participé à la mise au point du vaccin. Nous avons probablement collaboré aux travaux scientifiques préalables qui ont permis de comprendre ce qui est nécessaire à la production d'un bon vaccin. J'ignore où le travail a été exécuté, mais notre chercheur qui y a participé est un entomologiste versé dans l'aspect biologique de la chose.

Voilà qui illustre à merveille ce qui arrive lorsque vous constituez une équipe. Nous avions une force dans le domaine de la biologie; nous comprenions les insectes et comment ils se déplaçaient et comment le virus ou l'organisme pathogène passerait aussi d'un bovin à un autre. Je crois que ce travail a été effectué dans le but de mettre au point le vaccin. Alors, c'est dans un tel contexte que nous avons participé au projet.

**M. LaVar Payne:** Eh bien, cela semble assez positif.

Y a-t-il à Lethbridge d'autres projets de recherche novateurs en cours qui profitent aux agriculteurs de l'Ouest canadien?

**M. Gilles Saindon:** C'est dans ce domaine que nous effectuons la majeure partie de notre travail: la production destinée aux parcs d'engraissement pour bovins de boucherie. C'est dans ce domaine que nous menons des travaux de recherche. Il y a beaucoup d'action dans ce domaine particulier. Notre travail porte sur certaines céréales ainsi que certaines légumineuses, mises au point dans le domaine des cultures.

Pour ce qui est du travail effectué au fil des ans et où nous avons vu un certain essor, le domaine du travail réduit du sol est un exemple. Une grande partie de ces recherches sur le travail du sol ont aussi été menées à Lethbridge. À l'heure actuelle, on travaille à l'intégration de l'impact environnemental et on se penche sur les cycles du carbone et de l'azote pour leur incidence sur la production de gaz à effet de serre, puis on établit un lien avec la production bovine.

C'est le genre de travail novateur que nous faisons, et il s'inscrit aussi dans des initiatives internationales. On a l'occasion d'étudier sous un même toit l'élevage et son incidence sur les sols. Il y a aussi les aliments du bétail, car on travaille aussi sur les cultures fourragères là-bas. Cela nous permet de tout intégrer.

• (1620)

**M. LaVar Payne:** Vous êtes à proximité du « couloir des parcs d'engraissement », comme on l'appelle, je crois. L'une des autres...

**Le président:** Le temps est écoulé.

**M. LaVar Payne:** Il me restait seulement une question à poser, monsieur le président.

**Le président:** Nous pourrions peut-être y revenir plus tard. Merci.

Madame Michaud, vous avez cinq minutes.

[Français]

**Mme Éloïse Michaud (Portneuf—Jacques-Cartier, NPD):** Merci, monsieur le président.

Je vous remercie beaucoup de votre présentation. Je siège au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire pour la première fois. D'habitude, je siège au Comité permanent de la défense nationale, mais j'apprends beaucoup et c'est très intéressant.

Je viens d'une circonscription rurale, Portneuf—Jacques-Cartier. On y trouve plusieurs fermes expérimentales, dont une de l'Université Laval à Saint-Augustin-de-Desmaures. Ce domaine m'intéresse donc. Je suis contente que mes collègues aient déjà abordé le sujet des fermes expérimentales. Je pense que vous avez quand même bien parlé du sujet.

Tout d'abord, dans le Rapport sur les plans et priorités de 2014-2015, on prévoit 519 millions de dollars de dépenses pour les programmes liés aux sciences, à l'innovation, à l'adoption et à la durabilité. De ce montant, quel pourcentage va aller à des activités de recherche conduites au sein d'Agriculture et Agroalimentaire Canada?

**M. Gilles Saindon:** Nous venons de commencer la nouvelle année financière. L'enveloppe générale du ministère au cours de l'année financière qui vient de se terminer était environ d'un peu plus de 300 millions de dollars, mais cela comprend ce qu'on fait à l'interne et ce qu'on finance avec le Programme Agri-innovation. C'est donc une enveloppe partagée.

**Mme Éloïse Michaud:** S'agirait-il d'un montant similaire? Avez-vous une idée du pourcentage qui serait réservé à ce type d'activités? Le Rapport sur les plans et priorités de 2014-2015 a été présenté. Le ministère sait-il déjà quelle part de ces fonds il veut allouer à des activités de recherche en innovation? Cela pourrait-il être similaire à ce que c'était dans les années passées?

**M. Gilles Saindon:** Ce sera du même ordre de grandeur, mais je ne peux pas dire le montant exact.

**Mme Éloïse Michaud:** Serait-ce sensiblement la même chose?

**M. Gilles Saindon:** Ce sera du même ordre de grandeur, oui.

**Mme Éloïse Michaud:** Merci, cela répond à ma question.

Dans le Rapport sur les plans et priorités 2014-2015, on peut lire ceci:

Le Ministère continuera à travailler avec le secteur pour élaborer et peaufiner une orientation et un cadre stratégiques qui ciblent et guident les activités de recherche futures visant à aider l'industrie à saisir les possibilités qui se présentent à elle. L'accent sera mis sur des objectifs stratégiques communs et transversaux [...]

Comment ces objectifs sont-ils déterminés? Comment travaillez-vous avec le secteur? Pouvez-vous me donner quelques détails sur la façon dont se fait la collaboration et comment on en arrive à cibler les objectifs qui seront prioritaires?

**M. Gilles Saindon:** On discute avec l'industrie, qui mène le jeu lors de l'élaboration des priorités afin de répondre à ses besoins liés au marché, à la commercialisation, aux coûts de production, etc. Ils donnent donc une excellente indication. Notre rôle est plutôt de voir comment nous pouvons les aider sur le plan scientifique, pour tenter de répondre du mieux possible aux défis liés à ces grands enjeux.

**Mme Éloïse Michaud:** Si je comprends bien, l'industrie va identifier les questions ou les enjeux qui la préoccupent et, par la suite, votre ministère va tenter de s'ajuster en fonction des demandes de l'industrie.

**M. Gilles Saindon:** C'est un échange entre les deux partenaires. Nous avons également une connaissance de la recherche, de ce qui se fait à l'échelle internationale, des grands enjeux et des façons qu'ont certains pays ou d'autres acteurs d'aborder la situation. Tout cela entre donc en ligne de compte dans l'élaboration.

C'est une discussion, un dialogue entre les deux côtés. Ensuite, on trouve un juste milieu qui nous permet de...

**Mme Éloïse Michaud:** Vous en arrivez à une consultation par la suite. Une liste est-elle soumise aux principaux acteurs du secteur?

**M. Gilles Saindon:** Une concertation est utilisée pour l'élaboration du projet, par exemple des projets de grappes scientifiques. Ensuite, elle est soumise au ministère pour financement.

**Mme Éloïse Michaud:** Je vous remercie.

Je veux revenir sur un enjeu que mon collègue M. Lemieux a mentionné un peu plus tôt. On a parlé d'un accès accru pour nos producteurs au marché européen, notamment. Or on sait que, dans l'Union européenne particulièrement, il y a beaucoup plus de restrictions envers les OGM, l'usage d'antibiotiques, les hormones de croissance, etc. Nous avons des normes un peu différentes ici, au Canada.

Pour que nos producteurs puissent réellement profiter d'un accès accru à ces marchés, ils devront trouver de nouveaux moyens d'être aussi productifs et d'obtenir les mêmes résultats qu'ils obtiennent actuellement avec des méthodes qui ne conviennent pas nécessairement au marché européen.

Cette priorité vous a-t-elle déjà été soumise par le secteur privé? Je me demande quel rôle l'innovation et les programmes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pourraient jouer pour venir en aide à nos producteurs. Pouvez-vous me donner des détails?

• (1625)

**M. Gilles Saindon:** Je peux vous donner un exemple. Vous avez mentionné les antibiotiques et la différence de tolérance envers les antibiotiques. Un de nos projets de recherche fait sous la voie A, soit le premier groupe de projets, porte sur les alternatives aux antibiotiques. On fait de la recherche, au sein du ministère, dans le but de trouver des solutions pour diminuer l'utilisation des antibiotiques dans les systèmes de production animale afin d'arriver à des techniques alternatives pour gérer les problèmes de maladie.

**Mme Éloïse Michaud:** Excusez-moi de vous interrompre. J'ai très peu de temps.

[Traduction]

**Le président:** Le temps est écoulé depuis longtemps. J'essaie seulement de faire preuve d'un peu d'indulgence pour donner l'occasion aux témoins de répondre. Merci beaucoup.

Je remercie mes collègues d'avoir posé un certain nombre de questions aux témoins dans l'espoir d'avoir des réponses, mais nous avons certaines lignes directrices à respecter.

Monsieur Zimmer, vous avez cinq minutes.

**M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River, PCC):** Merci.

Je vais partager mon temps avec mon collègue, si possible. Je n'aurai probablement que quelques questions.

Je remercie les témoins de leur présence.

J'ai discuté avec un scientifique du ministère il y a environ un mois, et il croyait que la R-I — la recherche et l'innovation — était visée par des compressions. J'ai eu une brève discussion avec certains employés que je connais et d'autres personnes du ministère, et en fait, c'est plutôt le contraire. Enfin, il y a eu des compressions à un certain moment, mais cela remonte à loin. En 2008 et 2009, je dirais.

J'ai des statistiques avec moi. Avez-vous avec vous des statistiques qui indiquent à quel point les investissements en R-I on augmenté depuis cinq ans?

**M. Gilles Saindon:** Non, nous n'avons pas cela ici.

**M. Bob Zimmer:** Selon l'information que j'ai, en 2009-2010, 266 millions de dollars ont été dépensés. En 2010-2011, c'était 287,6 millions de dollars. En 2011-2012, c'était 283,8 millions de dollars. Et en 2012-2013, c'était 347 millions de dollars. À mon sens, ce sont des augmentations notables.

Certes, une des choses que les agriculteurs nous ont dites au moment de prendre diverses séries de mesures dans le cadre du PARD pour essayer de retrouver l'équilibre budgétaire, c'était de ne pas amputer le budget consacré à la recherche et à l'innovation; et nous ne l'avons pas fait. Les statistiques montrent clairement qu'en fait, nous l'avons accru de façon appréciable.

Qu'avez-vous vu dans votre ministère? Vous avez parlé de certaines de vos activités. Avez-vous été témoin d'une augmentation des investissements dans la R-I et la R-D? Ma question est assez générale, mais vous pouvez fournir une réponse brève.

**Dre Siddika Mithani:** Il est très difficile de répondre à votre question. Cependant, je peux vous parler de notre orientation. AAC est le chef de file en matière de recherche agricole, et il continue à l'être. Une de nos forces est notre capacité de mobiliser notre réseau de chercheurs afin de pouvoir réaliser le genre de travaux que nous menons.

Depuis cinq ans, il y a beaucoup plus de partenariats. La question des partenariats et de la collaboration nous amène à nous demander comment répondre aux besoins du secteur. Alors qu'auparavant, certains projets étaient en grande partie pilotés en amont, les projets sont maintenant beaucoup plus adaptés aux besoins du secteur. Cela aide les entreprises à jouir tant d'une poussée technologique que d'une traction du marché, et cela les aide aussi à être compétitives à l'échelle internationale.

**M. Bob Zimmer:** Je pense que nos agriculteurs nous disent exactement la même chose. La recherche et l'innovation, c'est bien, mais cela doit déboucher sur des solutions concrètes, sur des innovations que les agriculteurs peuvent utiliser dans leurs champs. Je pense que c'est exactement l'orientation que nous avons choisie.

**M. Gilles Saindon:** Oui, je trouve que vous avez tout à fait raison. Il faut aller au bout du processus: recherche, développement et transfert. Donc, on fait la recherche, on passe à la mise à l'échelle, on fait le transfert de technologie, et le produit arrive dans les mains des producteurs et sur les marchés, ou... Ils peuvent produire des aliments à moindre coût ou jouir d'un avantage qu'ils n'avaient pas auparavant et qui peut les aider à percer les marchés étrangers. Je pense que tout repose là-dessus. Il faut aller au bout du processus.

Nous savons que nous ne sommes pas le seul joueur. Il y en a bien d'autres, et c'est pourquoi les grappes donnent l'occasion au secteur privé — à l'ensemble de l'industrie, car le secteur privé regroupe également les associations de producteurs — de réaliser le transfert de technologie, et il est bien outillé pour le faire.

• (1630)

**M. Bob Zimmer:** C'est parfait. Merci.

Monsieur Payne, allez-y.

**Le président:** Vous pouvez prendre une minute de son temps d'intervention.

**M. LaVar Payne:** D'accord, parfait. J'ai seulement besoin d'une minute. Merci, monsieur le président.

Je remercie mon collègue.

Je voulais seulement parler un peu de la commercialisation, un aspect abordé par certains de mes collègues. Je me demandais si vous avez un exemple d'innovation — réalisée à Lethbridge ou dans une autre installation de recherche — qui sera commercialisée et qui pourrait représenter une percée mondiale en recherche et développement.

**Dre Siddika Mithani:** Nous avons un exemple ici. L'AC Emerson, seul blé d'hiver de l'Ouest canadien à être considéré comme étant résistant aux brûlures de l'épi causées par le fusarium, a été mis au point par des scientifiques d'AAC à Lethbridge. Cette année marque la première récolte de cette culture, et c'est une immense réussite pour nous, surtout dans le domaine du blé.

**M. LaVar Payne:** Elle sera en quelque sorte une tête d'affiche à l'échelle mondiale.

**Dre Siddika Mithani:** Oui.

**M. LaVar Payne:** Merveilleux. Merci beaucoup.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Payne.

La parole va maintenant à M. Hoback. Vous avez cinq minutes.

**M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de comparaître.

Je suis curieux: vous avez parlé de 97 millions de dollars sur cinq ans. Comment gérez-vous les projets qui s'échelonnent sur plus de cinq ans? Certains projets s'étendent sur deux ans, alors que d'autres peuvent s'étendre sur sept ou huit ans. Comment gérez-vous ces projets-là? Comment faites-vous pour composer avec tout cela et faire en sorte que les choses fonctionnent?

**Dre Siddika Mithani:** En ce moment, l'Alliance canadienne du blé est une initiative quinquennale de 97 millions de dollars, mais en fait, elle s'étend plutôt sur 11 ans. Le financement engagé à l'heure actuelle est de 97 millions sur cinq ans, mais nous espérons que cela se poursuivra. Il y a deux ou trois jours à peine, j'ai participé à une réunion de scientifiques à Saskatoon, et il est formidable de voir la complémentarité qui se produit quand on réunit des scientifiques canadiens qui ont tous des buts très semblables, qui mettent en commun toutes leurs ressources et qui peuvent tirer parti des travaux scientifiques et de la recherche.

**M. Randy Hoback:** Allez-y, monsieur Saindon.

**M. Gilles Saindon:** Si je puis me permettre, nous avons la même approche à l'égard de tous nos travaux de recherche, qu'ils soient réalisés à l'interne ou dans un autre cadre. Tous nos projets sont assortis d'un calendrier de trois ou quatre ans. Je pense que l'important, c'est que les scientifiques suivent la même orientation générale, et je crois qu'ils essaient d'élaborer des projets qui fourniront des réponses à leurs questions et qui sont assortis de jalons où l'on détermine s'il convient de poursuivre ou non; et ensuite, ils élaboreront le projet suivant.

Ils sont donc habitués à suivre de tels cycles. Il est assez rare d'obtenir un financement sur 20 ans. Nous examinons les projets seulement sur trois ou quatre ans et nous prenons ensuite la décision d'aller de l'avant ou non; et il faut les ajuster et les peaufiner un peu, les modifier, mobiliser plus de gens, peut-être, pour aller dans une autre direction. Et puis, la biologie nous réserve plein de surprises; parfois, on pense avancer en ligne droite, mais on s'aperçoit soudainement qu'on suit une grosse courbe. C'est toujours ainsi, en biologie.

**M. Randy Hoback:** Cela m'amène à ma prochaine question. Il existe différentes grappes, et il arrive qu'une d'entre elles a soudain

besoin de mener beaucoup de travaux pour une raison ou pour une autre: une nouvelle maladie, un nouvel insecte, etc. Alors, tout à coup, il faut plus d'argent pour cette grappe. Et il y a une autre grappe où tout baigne dans l'huile et qui mène des travaux de recherche généraux.

Pouvez-vous transférer des fonds d'une grappe à une autre, au besoin? Avez-vous ce genre de flexibilité? Si une grappe dit qu'elle est à une année près de faire une grande découverte et qu'elle demande un financement additionnel pour une autre année, avez-vous la souplesse nécessaire pour dire: « Oui, c'est un bon projet », et pour lui verser des fonds affectés à d'autres grappes?

**M. Gilles Saindon:** Les grappes sont gérées par la Direction générale des programmes, alors elles disposent des mécanismes nécessaires pour faire des rajustements, au besoin. Elles rendent des comptes une fois par année, et je pense qu'elles ont peut-être l'occasion d'au moins de demander qu'on rectifie le tir. Je crois qu'elles analysent probablement ce genre de questions dans leur rapport annuel et qu'il y a peut-être certaines possibilités à ce chapitre.

En ce qui a trait à nos travaux réalisés à l'interne — à l'extérieur des grappes — nous apportons constamment des rajustements. Cela fait partie de notre processus de renouvellement des projets, quand nous recyclons les projets: nous y revenons, et la portée peut être bien différente la deuxième fois. Tout dépend de l'état d'avancement du cycle de vie de la solution envisagée.

• (1635)

**M. Randy Hoback:** Pour ce qui est de ces grappes, comment faites-vous pour éviter les cloisonnements, c'est-à-dire les situations où il n'y aurait pas de communication entre elles, où elles resteraient dans leur petit univers et où elles ne mettraient pas en commun leurs connaissances et les résultats de leurs travaux susceptibles d'être utiles pour d'autres grappes? Il y a peut-être de nouvelles technologies qu'elles utilisent pour mener leurs travaux, par exemple.

**M. Gilles Saindon:** Votre question est intéressante, car je pense que c'est plutôt le contraire qui se produit. Les grappes ont tendance à adopter une approche vaste et générale, car leur base est large. Certains joueurs de l'industrie sont des entreprises, mais d'autres sont des associations de producteurs qui font partie de la grappe, et tous ces intervenants ont des opinions intéressantes, et divergentes, parfois, ou complémentaires. Les grappes sont rassembleuses.

Je vais vous donner un exemple qui s'est produit cette année et qui est lié à la grappe du boeuf. Pendant très longtemps, nous avons eu de la difficulté à déterminer qui paierait pour les travaux liés au fourrage et qui les réaliserait. Il n'est pas facile de trouver un électeur qui dirait: « Les cultures fourragères, c'est important. Nous devons investir des fonds dans ce domaine. » Mais l'utilisateur — le producteur de boeuf, par exemple, et, dans l'industrie laitière, d'ailleurs... La grappe laitière et la grappe bovine ont fait la même chose: elles ont ajouté une composante liée au fourrage dans leurs travaux de recherche. Donc, de fait, ce genre d'initiative ne crée pas de cloisonnements: il en détruit.

**M. Randy Hoback:** Je suis heureux d'entendre cela.

Je n'ai plus de questions, monsieur le président.

**Le président:** Merci beaucoup.

La parole en maintenant à M. Lemieux. Vous avez cinq minutes.

**M. Pierre Lemieux:** Merci, monsieur le président.

J'aimerais revenir sur le sujet de la commercialisation. Par le passé, j'ai eu l'impression que le gouvernement n'y accordait pas suffisamment d'importance. Il mettait plutôt l'accent sur la recherche ou, peut-être, l'innovation. La commercialisation des technologies en tant que telle n'a pas reçu beaucoup d'appui gouvernemental. Bien entendu, le fait de prendre les technologies et de les commercialiser constitue la phase la plus risquée. Les résultats de travaux de recherche ou d'innovation ne sont pas toujours commercialisables sous cette forme, alors il y a parfois du peaufinage à faire avant d'acheminer la technologie jusqu'aux agriculteurs, pour les aider, ou encore jusqu'aux intervenants de la chaîne de transformation agroalimentaire, par exemple, qui exportent aussi leurs produits.

Pourriez-vous éclairer le comité sur la composante de commercialisation du programme Agri-innovation. Quelle en est l'idée maîtresse? Vous avez peut-être un ou deux exemples qui pourraient aider les membres du comité à comprendre concrètement comment un produit est commercialisé et comment le gouvernement pourrait appuyer ces efforts dans le cadre du programme.

**Dre Siddika Mithani:** Je vais d'abord parler de la question globale du transfert des connaissances relativement à la Direction générale des sciences et de la technologie.

Comme je l'ai dit, en 2012, nous avons fusionné l'ARAP, ou la DGSA, avec la Direction générale de la recherche. Nous avons deux directions générales qui... Dans la DGSA, on nommait des responsables du transfert des connaissances qui menaient de telles activités individuellement. En fusionnant ces deux élections générales, nous avons pu formuler des conseils intégrés au sujet de certaines technologies émanant de notre organisation.

À la direction générale des sciences et de la technologie, quand nous examinons de nouveaux projets, nous prenons en compte le fait qu'un certain transfert des connaissances doit avoir lieu à la phase de développement. Il faut donc un mécanisme qui nous permet de savoir si certaines connaissances doivent être transférées aux provinces ou au secteur privé et, le cas échéant, de déterminer la façon de procéder.

Par conséquent, dans le continuum de la Direction générale des sciences et de la technologie, nous avons maintenant un mécanisme visant à éviter que nos travaux scientifiques et que les résultats de nos recherches restent lettre morte. Les projets doivent vraiment nous amener jusqu'à la prochaine étape.

**M. Pierre Lemieux:** Donc, vous pourriez nous donner un exemple comme celui-ci: il y a un extrait émanant du volet de recherche, qui est surtout dirigé par le gouvernement, et vous voulez transférer l'information au secteur privé, aux gouvernements provinciaux ou à d'autres intervenants qui peuvent tirer profit de la commercialisation.

•(1640)

**Dre Siddika Mithani:** Oui. Par exemple, si on détermine qu'un certain composé bioactif est nutritif, on veut s'assurer, au cours de son développement — en vue de son utilisation dans des produits alimentaires, par exemple —, d'examiner sa qualité et d'avoir un mécanisme qui permettra de fournir l'information aux intervenants concernés. Il y a donc toute une chaîne qui s'étend de la recherche et développement jusqu'au transfert de technologie.

Pour ce qui est du volet C, il est axé sur la commercialisation industrielle, alors une grande partie de ces activités ne font pas partie du champ de compétences de la Direction générale des sciences et de la technologie. Nous sommes généralement responsables de la technologie que nous développons; nous devons nous assurer qu'elle aura des applications concrètes.

**M. Pierre Lemieux:** Donc, est-ce que le volet C est davantage axé, par exemple, sur les extraits, sur une grappe en particulier ou sur quelque chose du genre...

**Dre Siddika Mithani:** Tout à fait.

**M. Pierre Lemieux:** ... en ce sens qu'il ne s'agit pas nécessairement de travaux de recherche dirigés par le gouvernement? Peut-on dire que ce volet est probablement plus axé sur le développement de produits finis à commercialiser?

Donc, si je vous comprends bien, le volet C est une façon d'examiner certains de ces extraits et de se dire: « Ces trois-là me semblent prometteurs et facilement commercialisables, et nous pouvons affecter des fonds à leur commercialisation pour qu'ils soient lancés sur le marché et que des utilisateurs finaux s'en servent. »

**Dre Siddika Mithani:** Tout à fait.

**M. Gilles Saindon:** J'ajouterais, par exemple, que les travaux que nous avons menés faisaient aussi partie de la dernière étape du cadre Cultivons l'avenir relativement à l'exportation de soya de qualité alimentaire vers le Japon. Nous avons mené des recherches pour établir un grade de consommation humaine sans OGM. Les travaux ont eu lieu ici, dans la région d'Ottawa, et certaines personnes de l'Île-du-Prince-Édouard participent également à la production.

Nous avons donc conçu un produit assez différent de ce qu'on trouvait sur le marché japonais. Ensuite, il y a eu du financement... Encore une fois, je ne sais pas si j'utilise les bons termes pour parler de ce programme. Nous avons eu recours à un certain programme offert par le ministère, et nous nous sommes mobilisés pour envoyer quelques... pour passer à la mise à l'échelle et pour trouver des contenants. Lorsqu'on fait un test de marché, une parcelle expérimentale ne suffit pas. Le volume, par exemple, est crucial: il faut du volume, un gros volume. Je pense que l'initiative a permis de tester le marché assez bien et d'éclairer la prochaine phase de travaux scientifiques, car c'est un processus itératif.

Voilà donc un exemple de projet qui, à mon avis, a été très bien accueilli.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Lemieux.

Madame Brosseau, c'est à vous. Vous avez cinq minutes.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Merci, monsieur le président.

[Français]

J'aimerais revenir sur un aspect soulevé par ma collègue Mme Raynault, lorsqu'elle parlait de la ferme expérimentale de Saint-Joseph-de-Kent qui a fermé ses portes. Je sais que vous ne pouvez pas commenter les décisions prises par le gouvernement, mais je veux souligner que, lorsque cette ferme a fermé, huit personnes qui travaillaient à temps plein, quatre employés saisonniers et environ sept étudiants en période estivale ont perdu leur emploi. Cette suppression de postes et ces changements ont une influence sur notre capacité d'innover et de soutenir vraiment les producteurs. Pouvez-vous me dire un mot sur le travail qui a été accompli et sur le mandat de la ferme expérimentale de Saint-Joseph-de-Kent?

**M. Gilles Saindon:** La ferme de Saint-Joseph-de-Kent oeuvrait surtout dans le domaine des petits fruits et des arbres fruitiers et un peu dans la culture des légumes. Cela touche à notre expertise, parce que nous travaillons en réseau. Une ferme expérimentale ou un centre de recherche est localisé à un endroit, mais notre force, c'est l'utilisation du réseau entier. Il est certain que nous avons des moyens pour travailler dans ces domaines à Kentville, en Nouvelle-Écosse, où une grande proportion de nos gens travaillent effectivement dans les vergers. Plusieurs de ces efforts ont été consolidés et nous avons pu utiliser notre taille critique qui est à Kentville pour pouvoir aider ces gens-là également. Notre recherche n'est donc pas uniquement un rayonnement très local, c'est un rayonnement au moins régional et souvent national. Il y a donc beaucoup de choses qui sont faites, tout comme dans la production des légumes. Ce qui se fait à Saint-Jean-sur-Richelieu, dans beaucoup de cas, est parfaitement applicable ou utilisable au Nouveau-Brunswick également. C'est une approche réseau avec notre taille critique.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Il y a donc un autre centre de recherche et d'autres endroits qui continueront de faire de la recherche sur les arbres fruitiers et les petits fruits.

•(1645)

**M. Gilles Saindon:** Tout à fait.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Ces personnes ont perdu leur emploi, mais cela continue ailleurs. Combien d'endroits vont poursuivre la recherche sur ces enjeux?

**M. Gilles Saindon:** Vous parlez des arbres fruitiers?

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Oui.

**M. Gilles Saindon:** Il y a toujours Kentville, en Nouvelle-Écosse, et Summerland, en Colombie-Britannique. Le matériel génétique est conservé à Harrow, en Ontario.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Combien de projets ont été acceptés pour le Programme Agri-innovation?

**M. Gilles Saindon:** Il est question de neuf grappes, et je vais vérifier le nombre de projets pour éviter de faire une erreur. Il s'agit de 9 grappes et de 14 projets.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Peut-on avoir la liste des projets qui ont été acceptés?

**M. Gilles Saindon:** Nous pouvons certainement vous fournir cette liste.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Un peu plus tôt, j'ai posé une question sur la collaboration internationale. Avec quel pays collabore-t-on le plus en matière de partage d'information liée à l'innovation et la recherche?

**M. Gilles Saindon:** Les États-Unis est notre plus grand partenaire sur le plan de la collaboration scientifique internationale, compte tenu de sa proximité et de sa capacité à travailler à un niveau très avancé.

Nous avons aussi un bon niveau de collaboration avec l'Europe. C'est particulièrement la cas de la France, qui a des organismes très puissants.

Nous travaillons aussi beaucoup avec des pays émergents, comme la Chine.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** C'est tout, je vous remercie.

[Traduction]

**Le président:** Allez-y, si votre question est brève.

[Français]

**Mme Éloïse Michaud:** J'aurai peut-être la chance de revenir sur ce sujet plus tard, mais pourriez-vous nous parler de certains projets d'innovation, des projets de recherche qui se passent actuellement dans le domaine de l'agriculture biologique?

**M. Gilles Saindon:** Il y a certains projets en agriculture biologique au pays, surtout pour des productions horticoles. Je ne les ai pas présentement en mémoire, mais c'est surtout en horticulture. À l'occasion, nous participons à certains projets. Nous avons participé à des projets de production biologique de blé, nous avons travaillé dans le domaine. Nous ne faisons pas le travail...

**Mme Éloïse Michaud:** Excusez-moi de vous interrompre. Qui dirigeait ces travaux?

**M. Gilles Saindon:** C'était un chercheur de l'Université du Manitoba, à Winnipeg.

**Mme Éloïse Michaud:** C'était donc une recherche conjointe avec une université.

**M. Gilles Saindon:** Dans certains cas cela peut arriver. Dans la première mouture de Cultivons l'avenir : Vers un nouveau cadre stratégique pour l'agriculture, il y avait une grappe scientifique qui portait sur l'agriculture biologique. Je n'ai pas les détails avec moi, mais on a travaillé là-dessus pendant la période de cinq ans du premier cadre stratégique.

**Mme Éloïse Michaud:** Ces projets se font...

[Traduction]

**Le président:** Je suis désolé, mais le temps est écoulé depuis un bon moment.

[Français]

**Mme Éloïse Michaud:** Merci.

[Traduction]

**Le président:** Mesdames et messieurs, si vous le voulez bien, il y a deux ou trois questions que j'aimerais poser à titre de président.

Je veux juste faire le suivi. Je veux vous remercier d'avoir parlé non seulement des initiatives menées aux échelons local et régional, mais aussi de l'importance et de l'intérêt de la recherche, de l'innovation, du développement et de la commercialisation.

En cas de fusion — je me fais l'écho d'autres membres qui ont peut-être posé des questions plus tôt —, est-ce qu'on se demande comment faire pour bien gérer les questions liées à la géographie régionale, par exemple en ce qui concerne la lutte antiparasitaire, les divers types de sol, les divers climats et les divers secteurs? Est-ce qu'on tient compte de cela, ou est-ce qu'on aborde les différents secteurs d'une région géographique comme s'ils avaient tous le même sol et le même climat et qu'ils abritaient tous les mêmes parasites?

Ma question se rapporte non seulement au blé, mais aussi aux secteurs horticoles et, à certains égards, aux grains et aux oléagineux, de même qu'à la recherche parrainée par... Bien entendu, je parle d'une grappe formée des intervenants du grain et des oléagineux...

Comment cela fonctionne-t-il? Ou comment les renseignements sont-ils colligés afin d'éviter des lacunes sur le plan des connaissances dans les régions touchées par la fusion?

**Dre Siddika Mithani:** Je vais d'abord parler un peu de la fusion.

Nous nous sommes dit que la fusion et la rationalisation devaient être effectuées seulement aux endroits où le secteur avait la capacité d'être soutenu; et il y avait des partenaires pour soutenir le secteur. Nous nous sommes seulement retirés de programmes dans les régions où nous savions qu'il y avait une capacité suffisante. Donc, on ne peut pas dire que les travaux ne sont plus réalisés quand nous cessons nos activités dans une région particulière ou quand elles sont transférées dans un autre secteur; la capacité est là.

Nous nous sommes retirés des régions où il y avait déjà une capacité externe. L'idée directrice, c'est que le gouvernement n'a pas à faire tout le travail. Le rôle à long terme du gouvernement sur le plan de la recherche, c'est d'unir le réseau de chercheurs et de pouvoir mener les travaux nécessaires pour appuyer le secteur, au besoin.

Je dirais que la fusion nous a vraiment permis d'accroître la collaboration avec nos partenaires externes, comme le secteur privé, le milieu universitaire, les institutions, etc.

• (1650)

**Le président:** Merci beaucoup.

Cela m'amène à ma deuxième question. Nous avons beaucoup parlé aujourd'hui du blé et des travaux de recherches connexes. Cependant, la plupart de ces travaux sont réalisés dans l'Ouest canadien. Dans ma province — l'Ontario —, on a consacré environ 950 000 acres à la récolte de blé l'an dernier.

Ce n'est peut-être pas une grande superficie, mais la recherche — en ce qui a trait notamment au sol, à la rotation des cultures, au stock fourrager et à la chaîne d'approvisionnement — est tout aussi importante pour les agriculteurs du Centre et de l'Est du Canada que pour ceux de l'Ouest. Voilà pourquoi je pense que la recherche est si importante pour l'ensemble du Canada.

Nous n'avons pas beaucoup discuté des travaux de recherche à l'égard de ces produits. Je peux parler du soya et de soya 20/20. Bon nombre de travaux liés à l'huile de soya ont pu être appliqués à différents produits, mais vous pourriez peut-être parler des travaux menés à l'égard du blé, surtout en Ontario, qui est une des principales régions où cette céréale est cultivée.

**M. Gilles Saindon:** Vous soulevez un bon point, car, avec le lancement des nouvelles grappes dirigées par la Fondation de recherches sur le grain de l'Ouest, nous avons réussi cette fois à regrouper sous une même administration tous les travaux menés au pays. Avant, il y avait un groupe en Ontario et un autre au Québec.

[Français]

la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec.

[Traduction]

Ces groupes menaient leurs activités de façon plutôt séparée, et ils ne mettaient pas beaucoup l'accent sur le blé. Avec Cultivons l'avenir 2, avec les grappes relatives au blé, nous avons réussi à regrouper tout cela sous une même administration.

Il faut savoir qu'ils sont maintenant capables de mobiliser toute la capacité et les infrastructures que nous avons dans l'Ouest canadien — je pense notamment à l'Université de la Saskatchewan — et d'allier cela aux ressources de l'Université de Guelph et du CÉROM, au Québec. L'approche est donc plus globale. Le fait de pouvoir tirer parti de tous les travaux réalisés dans l'Ouest et dans l'Est du Canada... Car tous ces travaux portent sur le blé.

Au bout du compte, nous devons tenir compte de la spécificité, comme l'hiver et le printemps... Mais je pense que les travaux peuvent être mis en commun plus librement. À mon avis, cet effet de levier est probablement le plus grand accomplissement qui a été réalisé, et c'est très utile et très précieux pour les gens de l'Ontario.

**Le président:** Merci beaucoup.

Je remercie les témoins. Nous avons terminé la troisième série de questions. Il est presque 16 h 55. Je pense que nous avons eu une bonne discussion.

Je remercie les témoins d'avoir comparu.

Chers collègues, merci beaucoup. À lundi.

La séance est levée.

---







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>